

Décision

Générale

colonial

Décision n° 236 Personnel autochtone

n° 236

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 février 1947

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1947

Date du numéro

28 février 1947

TEXTE INTÉGRAL

Sont reclassés dans le cadre local des agents actifs de la sûreté, les nommé :